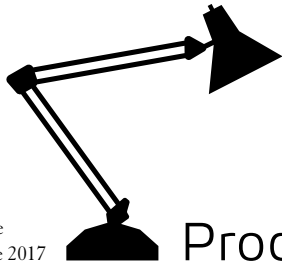


Objet : Édition en ligne



Fait à Fontenay-le-Comte
Version 2 du 10 décembre 2017

Procédure de publication

PJ : sans objet

S'agissant d'une activité non lucrative, il n'y a pas de rémunération prévue pour les deux premiers numéros. L'auteur reste propriétaire intellectuellement de son article mais cède ses droits de diffusion à l'association A-R-T pour une durée illimitée. Il s'engage à respecter le cadre rédactionnel donné.

L'auteur choisit son sujet et le propose au comité de rédaction qui valide. L'article doit être original et ne pas avoir été publié.

La relecture se fera par un ou deux membre du comité rédactionnel. À l'issue de cette relecture, il peut être demandé à l'auteur d'approfondir son analyse ou de revoir certaines parties de texte. L'éditeur se réserve la possibilité de ne pas publier le texte s'il est trop éloigné de la ligne éditoriale fixée.

Une relecture orthographique et grammaticale sans changement de sens pourra être opérée par l'éditeur avant publication.

L'auteur s'engagera à ce que les illustrations soient libres de droits. Dans le cas contraire, l'éditeur fera les demandes nécessaires auprès des propriétaires des images et des propriétaires des œuvres représentées.



Atelier de recherche temporelle
Association de Loi 1901
10, rue Saint-Nicolas
f-85200 Fontenay-le-Comte
www.a-r-t.vision

Recommandations aux auteurs

Le manuscrit devra compter entre 8 000 et 16 000 signes, espaces, bibliographie / sources et notes compris ainsi que 7 figures au maximum (images, schéma ou graphique).

Le texte et les images seront publiés dans le même article, tandis que :

- Les résumés seront publiés dans le sommaire.
- Les biographies des auteurs ainsi que leur portrait seront publiées sur une page spécifique.
- Les fiches d'identité des projets seront elles aussi publiées sur une page spécifique.

Type de fichiers à remettre

- Le texte principal de l'article, incluant la biographie, l'index et les éventuelles notes, mais aucune illustration, sera intitulé NOM DE L'AUTEUR.doc (.odt ou .pages).

- Les figures (photographies, images, dessins) fournies avec une résolution de 300 dpi minimum et au format jpeg, feront chacun l'objet d'un fichier séparé, intitulé NOM DE L'AUTEUR_FigX.jpg.

- Une photographie de l'auteur, intitulé NOM DE L'AUTEUR_portrait.jpg.

- La fiche descriptive du projet selon le modèle joint, intitulé NOM DE L'AUTEUR.fiche.doc (.odt ou .pages). Elle comprendra le résumé biographique ainsi qu'un résumé de l'article.

Structure d'un article

Le style rédactionnel doit être adapté à une lecture en ligne : recoupement régulier du texte par un seul niveau de sous-section, retour à la ligne régulier et phrases courtes.

La structure d'un article est la suivante :

- Un titre (qui n'est pas nécessairement le nom du projet car il s'agit d'accrocher le lecteur)
- Un index des mots-clés principaux apparaissant dans le texte, des noms de lieux et d'individus.
- Le texte avec un seul niveau de sous-section.
- Les légendes de figures et tableaux et les crédits (indispensables).

Police et mise en forme

Adoptez une mise en forme minimale en évitant les styles hétérogènes et les fonctions de mise en forme automatique. Ne faites pas de sauts de page ni de sauts de section. Éviter les notes en bas de page.

Conseils typographiques

Énumérations

Les auteurs utiliseront des tirets courts (-) ou des astérisques (*). Ne pas utiliser de puces et de listes automatiques.

Espaces insécables

Devant toute ponctuation (? ! ; :), mettre un espace insécable [ctrl+maj.+ espace sur la plupart des logiciels].

En cas d'utilisation de tirets moyens ou longs (– ou —), mettre un espace insécable après le tiret ouvrant et avant le tiret fermant

Après l'abréviation de page (p. 9), mettre un espace insécable

Pour vous aider à respecter ces consignes, affichez dans votre logiciel toutes les marques de mise en forme à l'écran.

Guillemets et crochets

Les guillemets utilisés sont les guillemets français « ». La ponctuation sera placée après les guillemets fermants. On utilisera les crochets [...] et non les parenthèses pour les omissions et insertions. Exemple de citation tronquée à la fin : « La solidité de cette construction est remarquable [...] ». Si elle n'est pas tronquée : « La solidité de cette construction est remarquable ».

Italiques

Réservez les italiques aux mots (et non aux citations) en langue étrangère (y compris les locutions latines courantes), aux emplois spéciaux ou emphatiques d'un mot, aux titres d'œuvres, d'ouvrages et de revues.

Majuscules

Le français fait un usage modéré des majuscules. Ne pas les utiliser pour mettre un mot en valeur (utiliser plutôt les italiques, ou en second choix les guillemets). Ne pas les utiliser non plus pour développer des sigles, CNRS s'écrit : Centre national de la recherche scientifique. Dans le corps du texte, les prénoms seront écrits en entier, et les noms d'auteur ou de lieux écrits en minuscules (capitale initiale seulement).

Pour plus d'information

Jean Richer
m. 06 08 62 29 86
jeanricherarchitecte@gmail.com